

N° 2024_011
**AFFAIRES GENERALES – Demande de subvention au titre du CRST –
Projet de rénovation énergétique relatif à l'éclairage du complexe
sportif**

Le Conseil municipal de la Commune de Saint-Ay (Loiret), légalement convoqué le lundi 19 février 2024, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil de la mairie à 20h30, sous la présidence de monsieur Frédéric CUIILLERIER, Maire.

Présents :

Frédéric CUIILLERIER, Christine ADRIAN, Daniel BOCQUET, Christiane BRESSION, Isabelle BRIARD, Sylvie CLERC, Éric DODET, Raymond DOUARE, Pascal FOULON, Jean-Luc FOURNIER, Sébastien GALERON, Joël GIRARD, Bruno GUITTARD, Valérie LABOUACHRA, Serge LEBRUN, Carl LEQUERTIER, Charline MARTINEAU, Jean-Marc MASSE, Dominique RENAULT, Marie-Françoise QUERE.

En exercice : 21
Présents : 20
Votants : 21

Excusée :

Florence MARQUES DA SILVA.

Pouvoirs :

Florence MARQUES DA SILVA..... à Daniel BOCQUET

Secrétaire de séance : Valérie LABOUACHRA

Secrétaire auxiliaire : Zakya TAIBI

Vu le Code Général des Collectivités territoriales ;

Vu l'audit éclairage réalisé par SONEPAR CONNECT estimant une réduction moyenne de 54% de la consommation d'énergie ;

Monsieur le Maire expose le projet de rénovation énergétique relatif à l'éclairage des gymnases, dojo, salle de Physic Form et annexes intérieures et extérieures, dont le coût prévisionnel des travaux est estimé, sur la base de devis, à 50 000€ HT.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que ce projet est éligible au Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST) pour l'accélération de la transition écologique dans les territoires.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal

D'ADOPTER le projet de rénovation énergétique relatif à l'éclairage de l'ensemble du complexe sportif pour un montant de 50 000€ HT ;

D'ADOPTER le plan de financement ci-dessous ;



Dépenses	Montant € HT	Recettes	Montant € HT
Travaux d'installation d'éclairage en Led	50 000 €	Région - CRST - Pays Loire Beauce (50%)	25 000 €
		Fonds Vert (30%)	15 000 €
		Autofinancement (20%)	10 000 €
Total	50 000 €	Total	50 000 €


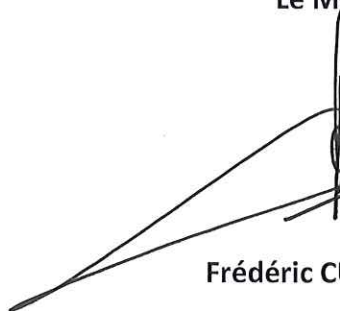
DE SOLLICITER une subvention de 25 000€ au titre du « CRST », soit 50% du montant du projet.

DE CHARGER Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITE

Pour extrait certifié conforme
A Saint-Ay, le **28 FEV. 2024**

Le Maire,



Frédéric CUILLERIER

Certifié exécutoire
Compte-tenu de la transmission en Préfecture le **28 FEV. 2024**
Et de l'affichage le **28 FEV. 2024**